



Commission médicale nationale

Rapport

<u>Date de rédaction</u> 8 mai 2019	<u>Date de présentation</u> 16 juin 2019
<u>Rédacteur</u> Geneviève Kercret	<u>Instance (AG, CD, ...)</u> Assemblée générale
<u>Nom du fichier</u> medicale_rapport_AG-2019	<u>Lieu</u> Cabestany

* date de rédaction sous la forme xx-yy-zzzz (jour-mois-année)

<u>Composition de la commission</u> Darteyre Christian De Roa Pedro Dumas Michel Kercret Geneviève Lewicki Marc Pailler Michel Sanfelix Nicolas	<u>Destinataires (A:)</u>
	<u>Destinataires pour information (Cc:)</u>

Sommaire

1 / Sommaire

Les sujets traités au cours de l'année sportive 2018-2019 sont les suivants : certificat médical, haut niveau, dopage, prévention, kinésithérapie, handicap, sport-santé.

1. Certificat médical

Bien entendu le Certificat médical (Caci) reste obligatoire, mais est renouvelable tous les 3 ans seulement s'il n'y a pas eu de problème particulier dans l'intervalle. À noter que le Caci est valable pour plusieurs sports !

Des joueurs nous ont demandé qu'un modèle de certificat médical soit accessible sur le site. C'est fait. Un modèle du questionnaire en vue du renouvellement de licence a été ajouté dans la page « Médical » du site ffbillard, ainsi qu'un exemplaire du Règlement médical fédéral (que l'on trouve également dans Téléchargements).

2. Haut niveau

Dix joueurs seulement, sur 17 concernés, ont validé les documents de Suivi médical réglementaire...

La décision de pénaliser les joueurs concernés n'incombe pas à la Commission médicale nationale.

3. Dopage

Les principales informations qui nous intéressent :

1/ suppression de la part disciplinaire des fédérations. La gestion se fera, sur le plan national par l'Agence française de lutte contre le dopage, et, sur le plan international, par le Tribunal arbitral du sport (TAS). La procédure devrait être accélérée.

2/ grande diffusion des AUT rétroactives sur le plan national, donc seuls les sportifs contrôlés feront désormais la demande.

3/ ajout du Tramadol à la liste des interdictions, depuis le 1^{er} mars 2019.

4/ effort demandé sur la prévention, à la fois par l'Afd et par le Ministère : « sensibiliser, former, informer les sportifs », agir sur l'entourage, désacraliser le test antidopage, etc.

4. Prévention

- Stages fédéraux : 2 stages de détection de jeunes seront couverts par un médecin cette année, il s'agit de
 - Stage carambole à Saint-Maur-des-Fossés (94) du 15 au 19 juillet avec un groupe Cadets (U17) et un groupe Juniors (U21), encadrés par Laurent Guenet et Fabrice Puigvert sous la direction de Louis Edelin,
 - Stage blackball au CREPS de Chatenay-Malabry (92) du 22 au 25 août avec un groupe U15 et un groupe U18, encadrés par Nicolas Henric et Eric Vaquier.
- Articles : 3 sont en préparation et seront publiés sur le site dans un avenir proche. Les thèmes retenus
 - Pourquoi le billard est un sport
 - Condition physique du joueur
 - Gestion du stress en compétition

5. Kinésithérapie

Absence de déplacement à l'International pour l'année 2018-2019

6. Handi-billard

Un compte rendu sera joint, par Christain Darteyre, au rapport de la Commission de développement.

7. Sport santé

Le billard est bien partie prenante du sport-santé, et est enregistré à la fois dans le document Médicosport du Cnosf, et dans le Vidal (dictionnaire thérapeutique destiné aux médecins). Il peut donc être prescrit sur une ordonnance. Cependant il n'y aura pas de remboursement par la Sécurité sociale.

8. Questions diverses et projets

- À signaler la restructuration de la page « médical » sur le site fédéral.
- Enregistrement de la démission du Dr Isabelle Zizine.
- Projet de renforcer la commission en sachant qu'il y aura des élections à la fin de l'année 2020, et que GK ne se représentera pas. Un courrier sera envoyé aux médecins qui ont signalé leur profession et qui sont donc retrouvés sur le listing fédéral.